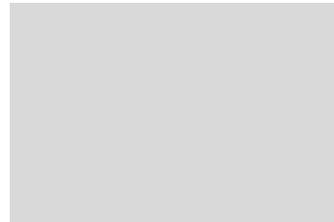




Fondation des Lys

Etablissement psycho-social médicalisé et
appartements protégés

Rapport d'activité 2019



Message de la Présidente du Conseil de Fondation

Les changements des dernières années, comme par exemple l'application de la CCT et le nouveau système de financement des EPSM, ne nous permettent plus de faire perdurer l'organisation du foyer sous la forme actuelle. Nous devons nous rendre à l'évidence que la taille du foyer ne correspond plus aux exigences administratives et financières des nouvelles directives.

Depuis le début de l'année 2019 nous avons cherché à nous rapprocher d'une fondation plus grande et plus organisée afin de pouvoir, dans un premier temps, mutualiser les tâches bien spécifiques de management et de direction que nous ne pouvions plus assurer pleinement.

Après diverses rencontres avec d'autres représentants de fondations, nous avons opté pour le Levant qui partage la même mission, la CCT sociale ce qui est plus confortable pour la direction et les collaborateurs.

Nous avons reçu un accueil favorable de la fondation du Levant qui, de son côté, encadre en partie la même clientèle que celle de notre foyer. Des jeunes souffrant de difficultés psychiques avec problématiques d'addiction, d'insertion et de lieu de vie.

Plusieurs rencontres avec la direction et le Conseil de Fondation du Levant, entre mai et juin, ont conforté notre démarche vers une fusion.

Après une période de transition, le Levant a pris la direction du foyer des Lys officiellement le 1er septembre. La collaboration se passe bien et nous apprécions l'engagement du Levant tant dans la gestion du foyer que pour le soutien et l'encadrement de l'équipe. Des changements ont été opérés dans le sens de la mise en commun de certains services tiers comme l'organe de révision des comptes.

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) soutient cette démarche et propose des rencontres régulières avec la DIRHEB¹ pour faire le point sur l'avancée des travaux afin d'apporter aide et conseils tout au long de la poursuite du processus de fusion.

En parallèle, un bureau Lys-Levant, avec des représentants de chaque conseil de fondation, a été mis en place pour accompagner et piloter la fusion qui sera officialisée en mars 2021 mais qui prendra effet en janvier déjà.

Nous avons eu la bonne surprise de bénéficier de l'intérêt de nouveaux membres pour compléter notre CF afin de pouvoir prendre une décision aussi importante que la fusion.

Cette année a été riche en réflexions et en changements. Nous profitons de ce mot pour remercier l'équipe des Lys pour sa participation à ces changements pas toujours évidents mais à prendre comme un nouveau défi. Nous remercions également la direction opérationnelle du Levant qui par son important investissement, nous soutient dans la mission que nous sommes heureux de poursuivre.

Christiane Bocion
Présidente du Conseil de fondation des Lys

1 DIRHEB : Direction de l'accompagnement et de l'hébergement

Le mot du Directeur

Il y a une année, soit en juin 2019, et bien avant qu'on ne parle de la COVID-19, la Fondation du Levant a accepté d'entrer en matière pour assumer dans un premier temps la direction de la Fondation des Lys, puis préparer une fusion entre les deux fondations.

La Direction générale de la cohésion sociale a souhaité que la Fondation des Lys se rapproche d'une plus grande institution, afin d'en assurer la pérennité. Ainsi, durant les mois de mai et juin 2019, une rencontre entre des délégations des deux conseils a été organisée, afin d'évaluer si la perspective que le Levant soit cette « plus grande institution » était envisageable.

Un planning a été établi, d'entente entre les deux conseils, pour définir les étapes de ce processus :

- La signature d'un mandat de gestion par le Conseil de la Fondation des Lys définissant clairement les modalités de la gestion de la Fondation des Lys par la direction de la Fondation du Levant, pour les périodes de juillet et août et dès le mois de septembre 2019
- La reprise de la direction de la Fondation des Lys, dès le 1er septembre 2019, par la direction du Levant
- La création d'un Bureau « Lys & Levant », réunissant trois représentants de chaque conseil, afin de piloter le processus de rapprochement et de superviser et soutenir la direction.

La direction opérationnelle du Levant est composée de Laure Yersin, adjointe de direction, en charge de l'administration et des finances, de Valérie Sendon, responsable des ressources humaines, de Georges Gottignies, directeur-adjoint, en charge du résidentiel, et du soussigné, directeur. Cette direction a entrepris, dès juillet 2019, officiellement dès septembre, les tâches découlant de cette nouvelle structure à manager. Je tiens à

remercier mes collègues pour l'énorme investissement réalisé durant ces six mois de 2019.

Toute l'équipe qui accompagne les résidents du Foyer des Lys et des appartements a montré sa grande expérience et son professionnalisme. Composée pour moitié de travailleurs sociaux et de soignants, elle a assuré depuis plusieurs années des prestations de qualité, reconnues par le réseau. Je n'oublie pas la cuisine, la conciergerie et l'administration. Je remercie chaque personne pour son engagement.

Bien-sûr, il ne faut pas minimiser les difficultés : la direction du Levant amène un management un peu différent. Il s'agit de respecter les financements propres à un Etablissement psychosocial médicalisé (EPSM) et de mettre en œuvre la Convention collective de travail. Cependant la direction du Levant a été bien accueillie et le climat de travail reste positif et constructif.

En fin d'année, nous avons pu engager le nouveau responsable de secteur, Xavier Gottraux, qui a pris ses fonctions en janvier 2020. Il est secondé par une infirmière coordinatrice, Manon Claverie.

2020 verra le travail sur le concept d'accompagnement se poursuivre. Cette année permettra aussi de préparer la fusion, prévue en janvier 2021.

Enfin, je souhaite remercier les Conseils des deux fondations pour leur confiance et leur soutien tout au long de l'année.

Pascal Dubrit
Directeur des fondations du Levant et des Lys

Arrivée en février 2019 en tant qu'infirmière, je suis actuellement infirmière coordinatrice en soins infirmiers. Voici quelques mots sur l'actualité de l'année 2019.

L'équipe :

Devenu EPSM (établissement psycho-social médicalisé) en 2017, Le foyer des Lys prend le chemin de sa nouvelle mission « engagement dans le suivi et réduction des risques » dans le cadre de la filière psychiatrique adulte vaudoise. Son équipe est composée de :

- Un concierge qui veille au bon fonctionnement de la maison et à la propreté des lieux communs.
- Une intendante qui accompagne tous les matins les résidents à entretenir leurs chambres, leur linge, ce qui nous semble essentiel pour amorcer un travail d'estime de soi.
- Une cuisinière et une aide cuisinière qui proposent toute la semaine une alimentation équilibrée et élaborent les menus du weekend qui sont préparés par les résidents afin de susciter l'envie de prendre soin de sa santé dans un objectif d'autonomie.
- Une responsable administrative et comptable qui veille notamment au financement des séjours
- Six veilleurs qui par leur position rassurante de 21h00 à 7h00 permettent un sommeil réparateur aux résidents.
- Deux infirmières qui assurent la permanence des soins le weekend
- Onze intervenants psycho-sociaux dont une assistante sociale, quatre éducateurs et cinq infirmières qui assurent un accompagnement de 7h00 à 21h30.

Durant cette année et dans un contexte d'incertitude d'avenir et d'absentéisme non négligeable, l'équipe a su maintenir les

prises en charges et notamment l'accompagnement des résidents dans la compréhension de leur maladie, la reconnaissance de leurs symptômes, la quête d'une meilleure qualité de vie et à leur adhésion au programme thérapeutique.

2019 l'année du changement :

- Un directeur ad-interim. N'ayant, par définition, pas la possibilité de permettre aux collaborateurs de se projeter dans un avenir lointain, il a su les soutenir et maintenir la cohésion du groupe en mettant en avant l'importance d'une supervision d'équipe régulière et maintenir une dynamique de travail en organisant un coaching d'équipe qui a permis une meilleure compréhension et une appropriation de la nouvelle mission.
- Une perspective de fusion. Permettant des projections plus lointaines, l'arrivée de la nouvelle direction a eu pour bénéfice immédiat de rassurer les collaborateurs en apportant un cadre, définissant les responsabilités de chacun, notamment en nommant des coordinateurs. Les axes de travail sont définis et clarifiés.

2019 les améliorations :

- Le dossier de soins informatisé. Toujours soucieux de la qualité des prises en charge, l'équipe a investi ce nouvel outil rapidement.
- Les traitements médicaux. De la prescription médicale au résident, les procédures de préparation et de distribution ont été revues à des fins de sécurisation et les entretiens de préparation à la sortie ont été multipliés avec pour objectif d'une part, d'identifier et de lever les obstacles cognitifs et comportementaux des patients à l'obtention

effective des résultats thérapeutiques envisageables, ce qui permet d'éviter une sortie mal maîtrisée et, d'autre part, d'associer activement le patient à sa prise en charge médicamenteuse et le positionner en tant qu'acteur central de ses progrès thérapeutiques et de son suivi, le reconnaître et le responsabiliser dans son rapport à ses traitements.

- La réfection des chambres. Dans un souci d'amélioration des conditions de vie, les chambres ont été rénovées au fur et à mesure des sorties des résidents.

Les résidents :

Accompagnée dans de grandes difficultés psychiques, la jeune population qui réside au foyer des Lys et dans les appartements souffre de diverses maladies psychiatriques et présente de plus en plus de troubles du comportement tels que les violences et les consommations.

Si une dynamique oppositionnelle a été palpable au cours de l'année 2019, avec une augmentation des transgressions et des consommations, les résidents ont vu leurs projets prendre sens et se concrétiser.

Les efforts de ces derniers leurs ont permis de se projeter dans une recherche d'autonomie sociale et pour certains de poursuivre leurs rêves ailleurs, ce qui a conduit à un grand nombre de sorties durant le deuxième semestre.

Progressivement, la vie en communauté a évolué vers un climat plus apaisé et le groupe a pu s'investir dans les activités proposées au foyer. Nous mettons notamment en avant la création d'une salle de jeu avec accès au multimédia qui favorise la rencontre.

Les évènements :

Tout au long de cette année, nous retiendrons des temps forts de la vie en collectivité.

- La cérémonie des réussites : un moment symbolique qui permet de valoriser les chemins parcourus vers un projet individuel et renforcer l'estime de soi.
- Les activités estivales : des journées ludiques axées sur le plaisir qui mettent en pause la réalité du quotidien et renforce les liens.
- Les fêtes de départs : chaque sortie d'un résident est une occasion de célébrer le passage vers une nouvelle vie, une opportunité de partager son expérience et donner espoir à ses pairs. Dire au revoir pour tourner une page.
- La fête de Noël : une journée riche de partage et de générosité essentielle à la vie en collectivité.

Le travail entrepris en 2019 se poursuit en 2020, sous la responsabilité du nouveau responsable du foyer des Lys, Xavier Gottraux, en poste depuis janvier.

Manon Claverie
Coordinatrice en soins infirmiers

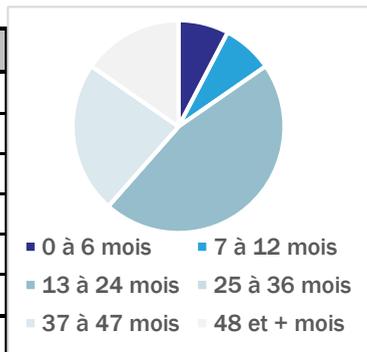
Séjours 2019, profil des résidents

Données statistiques

> 28 personnes étaient présentes au Foyer en 2019, 13 résidents sont sortis durant l'année

Durée des séjours des résidents sortis

Mois	nbre	en %
0 à 6 mois	1	8%
7 à 12 mois	1	8%
13 à 24 mois	6	46%
25 à 36 mois	0	0%
37 à 47 mois	3	23%
48 et + mois	2	15%
Total	13	100%

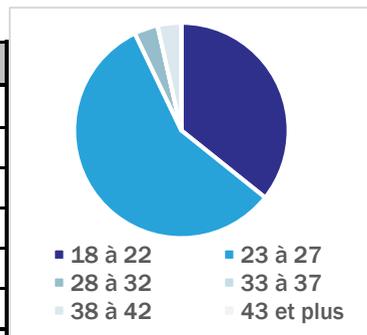


Durée moyenne des séjours des résidents sortis: 3 ans et un mois

> La répartition des âges correspond à la spécificité du Foyer des Lys : l'accueil des 18-25 ans

Répartition des âges des 28 résidents

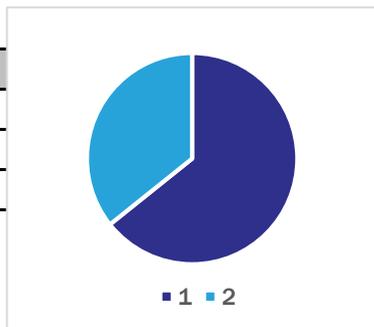
Ans	nbre	en %
18 à 22	10	36%
23 à 27	16	57%
28 à 32	1	4%
33 à 37	0	0%
38 à 42	1	4%
43 et plus	0	0%
Total	28	100%



> La répartition des genres montre une majorité d'hommes

Répartition des genres des 28 résidents

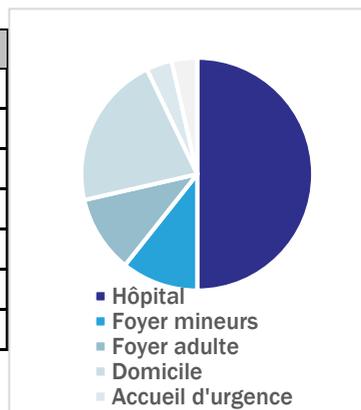
Genre		en %
Hommes	18	64%
Femmes	10	36%
Total	28	100%



> La majorité des résidents des Lys y sont entrés depuis l'hôpital psychiatrique, il est à noter l'arrivée de 3 personnes en provenance de foyers pour mineurs, deux d'entre eux avant leur majorité. Autrefois exceptionnelle, cette tendance se renforce avec le besoin des partenaires de trouver des hébergements favorisant la transition mineurs-majeurs

Provenance à l'entrée des 28 résidents

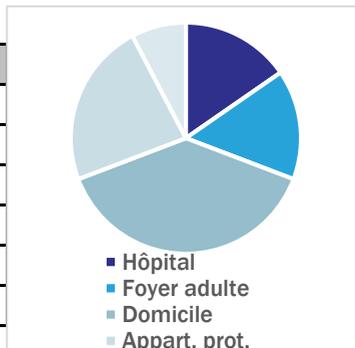
Provenance		en %
Hôpital	14	50,00%
Foyer mineurs	3	10,71%
Foyer adulte	3	10,71%
Domicile	6	21,43%
Accueil d'urgence	1	3,57%
Prison	1	3,57%
Total	28	100,00%



> Sur les 13 résidents sortis, seuls deux d'entre eux retournent à l'hôpital et plus de la moitié emménagent en appartement

Destination à la sortie des 13 résidents

Destination		en %
Hôpital	2	15,38%
Foyer adulte	2	15,38%
Domicile	5	38,46%
Appart. prot.	3	23,08%
Autre	1	7,69%
Total	13	100,00%



Conclusion

Avec la moitié des résidents entrés au foyer depuis l'hôpital psychiatrique et plus de 90% de moins de 27 ans, la Fondation des Lys remplit en 2019 sa mission d'accueil de jeunes adultes ainsi que d'offrir un accompagnement spécialisé à la sortie du milieu hospitalier aigu.

Le travail des Lys, centré sur la réduction des risques et l'engagement dans le suivi, répond aux besoins de ce jeune public dont l'entrée dans l'âge adulte est marqué par des maladies psychiques peu stabilisées ainsi que d'importants troubles du comportement et prises de risques.

Fondation des Lys, rapport d'activité 2019

Ce changement de mission intervenu en 2017 a nécessité un travail d'adaptation en profondeur des outils et modalités d'accompagnement. Amorcée dès 2018, cette adaptation s'est poursuivie en 2019 avec la mise à jour de certaines procédures dont celle liée à la gestion de la violence et la mise en place de nouveaux supports comme le dossier informatisé.

En perspective de la fusion avec la Fondation du Levant, les changements ne manqueront pas en 2020 pour amener les structures des Lys, foyer et appartements protégés, dans un fonctionnement compatible avec celui du Levant à l'orée 2021.

L'implémentation du modèle du rétablissement doit se poursuivre, il crée un nouveau cadre de référence à l'accompagnement psycho-social et renforce la responsabilisation des résidents dans les deux structures d'hébergement.

Aussi 2020 se présente comme une année de transition comportant de nombreux défis. La forte implication de l'équipe des Lys conjuguée à celle de la Direction du Levant nous donnent l'assurance de pouvoir les relever.

Xavier Gottraux
Responsable de secteur

Lausanne, le 30 juin 2020